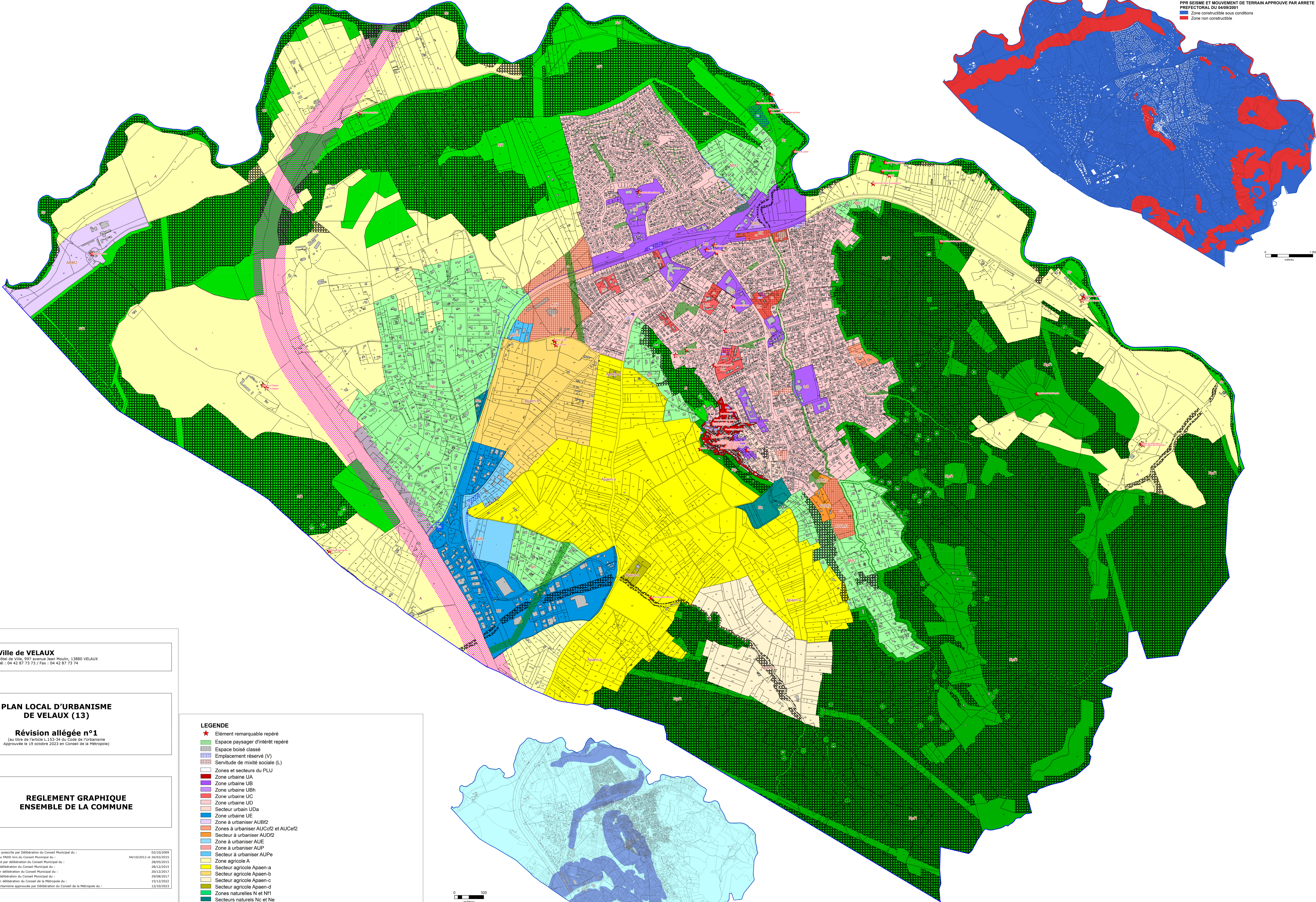




0 1 000
mètres

**Ville de VELAUX**
Hôtel de Ville, 557 Avenue Jean Moulin, 13880 VELAUX
Tél : 04 42 87 73 73 / Fax : 04 42 87 73 74

PLAN LOCAL D'URBANISME DE VELAUX (13)

Révision allégée n°1

(au titre de l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme
Approuvée le 19 octobre 2023 en Conseil de la Métropole)

PIECE N°

4b

REGLEMENT GRAPHIQUE ENSEMBLE DE LA COMMUNE

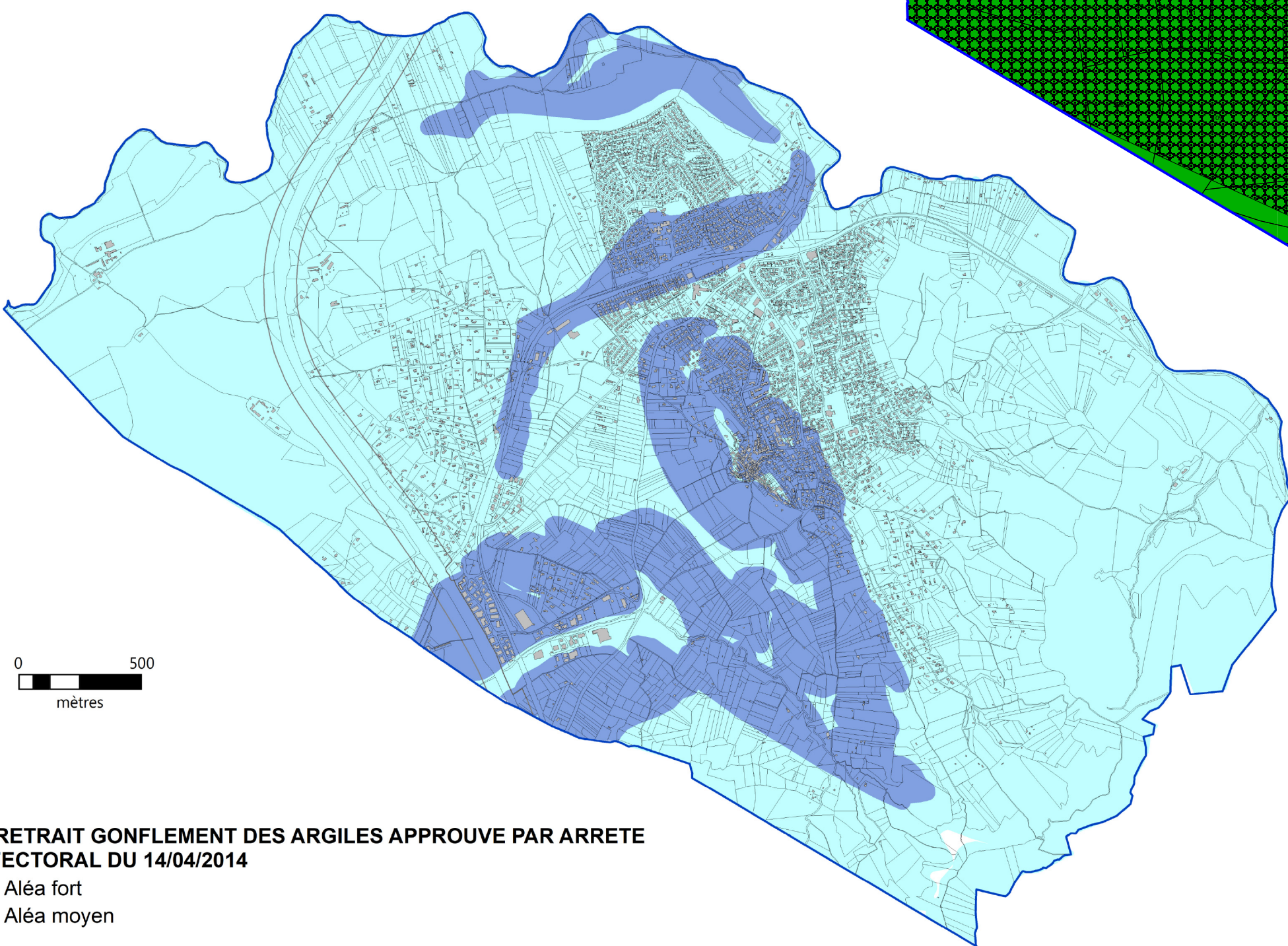
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par Délibération du Conseil Municipal du : 02/10/2009
Débat sur les orientations générales du PADD lors du Conseil Municipal du : 04/10/2012 et 26/02/2015
Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du : 28/05/2015
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du : 28/12/2015
Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal du : 29/12/2017
Modification n°2 du PLU engagée par délibération du Conseil Municipal du : 29/08/2017
Modification n°3 du PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole du : 15/12/2022
Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme approuvée par Délibération du Conseil de la Métropole du : 12/10/2023

sdp conseils
Urbanisme • Aménagement • Stratégie territoriale
62, carraire des Rouquières basse
13 122 Ventabren
http://www.sdp-conseils.com
tel : 04 42 23 97 27 port : 06 16 45 35 12
mail: sdpconseils@sdp-conseils.fr

LEGENDE

- ★ Elément remarquable repéré
- Espace paysager d'intérêt repéré
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé (V)
- Servitude de mixité sociale (L)
- Zones et secteurs du PLU
- Zone urbaine UA
- Zone urbaine UB
- Zone urbaine UBh
- Zone urbaine UC
- Zone urbaine UD
- Secteur urbain UDa
- Zone urbaine UE
- Zone à urbaniser AUBf2
- Zones à urbaniser AUCf2 et AUCe2
- Secteur à urbaniser AUDf2
- Zone à urbaniser AUE
- Zone à urbaniser AUP
- Secteur à urbaniser AUPe
- Zone agricole A
- Secteur agricole Apaen-a
- Secteur agricole Apaen-b
- Secteur agricole Apaen-c
- Secteur agricole Apaen-d
- Zones naturelles N et Nf1
- Secteurs naturels Nc et Ne
- Secteurs naturels Nh et Nh2
- Secteurs naturels Np et Np1
- Secteur naturel Nr

- Autres informations**
- Bande inconstructible de 100 m autour de l'A7
 - Limite communale
 - Bâtiment cadastré
 - Parcelle cadastrée



**PPR RETRAIT CONFLEMENT DES ARGILES APPROUVE PAR ARRETE
PREFECTORAL DU 14/04/2014**

- Aléa fort
- Aléa moyen

**PPR SEISME ET MOUVEMENT DE TERRAIN APPROUVE PAR ARRETE
PREFECTORAL DU 04/09/2001**

- Zone constructible sous conditions
- Zone non constructible